



Kirkland est une ville dynamique qui offre à ses citoyens et citoyennes un milieu de vie harmonieux. Étant la plus jeune municipalité sur l'île de Montréal, elle est composée de magnifiques quartiers résidentiels en plus de corridors commerciaux où de nombreuses entreprises locales, nationales et internationales sont établies. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremêlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

AIDE-JARDINIER POSTE AUXILIAIRE

Sous la supervision d'un contremaître, la personne devra effectuer divers travaux comprenant l'exécution de tâches routinières, préparatoires, accessoires ou secondaires qui font partie de la spécialité de l'emploi qu'il occupe, de façon à faciliter l'exercice de son métier. Le travail s'accomplit sous surveillance générale d'une personne désignée.

Principales responsabilités :

- Collabore à la préparation et à l'amendement des sols et terreaux, aux travaux de plantation d'arbustes, de vivaces et de fleurs, à la division et à l'empotage de végétaux
- Aide à l'entretien des sites aménagés en effectuant divers travaux : tuteurage, taille, pinçage, recépage, binage, sarclage, arrosage, paillage et autres tâches connexes
- Aide à la plantation de jeunes arbres: creusage des fosses, mise en terre des arbres, amendement, tuteurage, paillage et arrosage
- Aide à l'abattage des arbres morts
- Contribue au maintien d'un environnement de travail positif et sécuritaire
- Effectue toute autre tâche connexe liée à la fonction

Horaire de travail :

- Lundi au vendredi, 7h30 à 11h45 et 12h15 à 15h30
- Maximum de 35 semaines à compter du mois d'avril. La durée pourrait changer si les besoins de la Ville l'exigent.

Salaire : 30.34 \$ l'heure

Qualification et exigences :

- Être finissant ou diplômé d'une formation en horticulture de nature collégiale ou professionnelle.
Possibilité de compléter son stage de fin d'études ici à la Ville ;
- Posséder un permis de conduire classe 3, avec les mentions F et M (les candidats qui ne le détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire) ;
- Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP) ou une preuve d'inscription avant l'embauche (les candidats qui ne la détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire) ;
- Connaître les techniques et les pratiques horticoles nécessaires à l'exercice de sa fonction ;
- Connaître les mesures de sécurité et de prévention du métier ;
- Savoir lire, écrire et parler le français correctement et une connaissance de base de la langue anglaise.

Habilités requises :

- À manipuler l'outillage utilisé pour les travaux du métier ;
- À effectuer certaines opérations ou certains travaux simples du métier ;
- À faire preuve de tact et de courtoisie.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature à la Division des ressources humaines à emplois@ville.kirkland.qc.ca.

La Ville de Kirkland souscrit au principe d'égalité en emploi et s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

Le genre masculin est employé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.